Québec

Gouvernement du Québec
La ministre déléguée à la Réadaptation,
à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique
et aux Saines habitudes de vie
Ministre responsable de la région de la Montérégie

Québec, le 13 mars 2018

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 7 février dernier, le député de Deux-Montagnes déposait une pétition comportant 810 signatures adressées à l'Assemblée nationale du Québec demandant d'apporter des modifications au projet de loi n° 157 – Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière afin d'interdire toute consommation du cannabis dans les lieux publics au Québec et son usage en présence de mineur. On nous suggère également de limiter à 30 grammes la quantité totale de cannabis qu'une personne peut posséder, et ce, quel que soit le lieu et d'entendre, avant l'adoption de la loi, les représentants des milieux médicaux, sociaux et policiers.

Nous avons pris connaissance de la pétition. Sachez toutefois que le gouvernement du Québec a réalisé plusieurs consultations dans ce dossier, dont des consultations publiques régionales et, à la suite du dépôt du projet de loi n° 157, des consultations particulières dans le cadre des travaux de la Commission de la santé et des services sociaux de l'Assemblée nationale du Québec. À cette dernière occasion, des organisations provenant des milieux scolaires, sociaux et policiers ont, notamment, été entendues.

... 2

Québec
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7181
Télécopieur : 418 266-7199
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
2021, avenue Union, bureau 10.051
Montréal (Québec) H3A 2S9
Téléphone : 514 873-3604
Télécopieur : 514 873-7488

Les travaux parlementaires se poursuivent et les différentes préoccupations soulevées pourront être considérées dans ce contexte.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée,

Lucie Charlebois

N/Réf. : 18-MS-00927